

FEUX D'ARTIFICES et SOLIDARITÉ avec LES PRISONNIÈRES

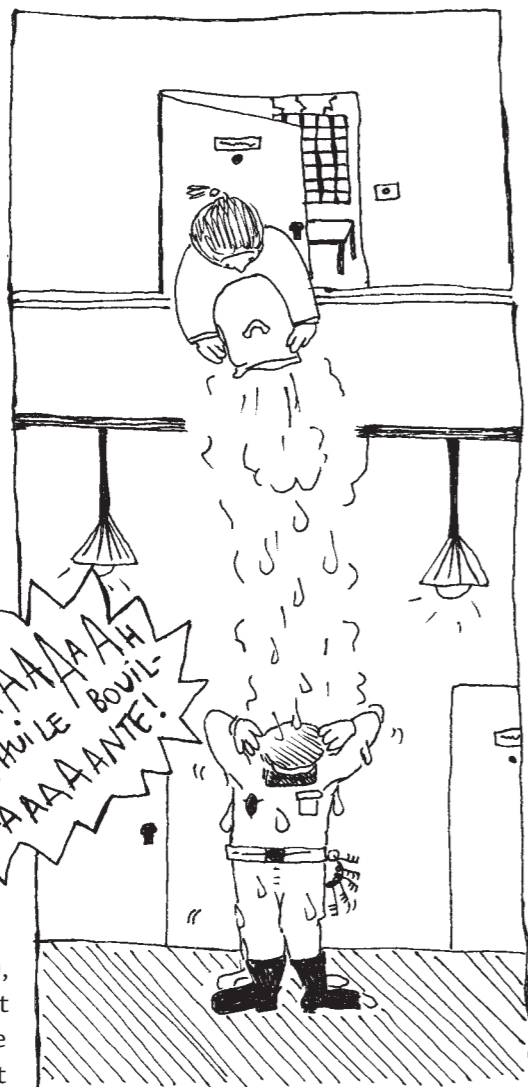
Comme de coutume, la nouvelle année se fête de façon explosive et colorée, et certaines personnes se rendent jusqu'aux lieux d'enfermement pour contrecarrer ne serait-ce qu'un instant la grisaille et la froideur des murs. Ce sont des feux d'artifices qui sont tirés et des cris qui sont lancés pour montrer notre solidarité, passer au travers des murs et ainsi donner de la force aux personnes enfermées. Le 31 décembre 2018, cela a eu lieu en région parisienne : à Meaux, Fresnes, et Vincennes (CRA), mais aussi à Marseille, aux Baumettes et à Villeneuve-lès-Maguelone, près de Montpellier. À Laval* (Québec), ce sont 150 personnes qui se sont retrouvées pour une « manif' de bruit » et tirer des feux devant plusieurs prisons et sur le chantier d'une prison pour migrant.es. À chaque occasion, ces messages de solidarité ont reçu des échos de l'intérieur.

Plus récemment, c'est lors de manifestations des Gilets Jaunes que des rassemblements ont eu lieu devant des taules, en solidarité avec les prisonnièr.es du mouvement ou plus largement contre toutes les prisons. Le 2 janvier dernier à Foix, des Gilets Jaunes ont suivi jusqu'à la prison le camion qui emmenait, depuis le tribunal, leurs camarades condamnés.es. À Dijon, le samedi 19 janvier, une cinquantaine de manifestant.es sont entrés dans l'enceinte de la prison puis sont ressorti.es quelques minutes après. À la maison d'arrêt de Seysses (Toulouse), le 25 janvier, 150 personnes se sont retrouvées lors d'un rassemblement appelé aussi contre la construction d'une nouvelle maison d'arrêt à Muret pour 2024.

Seul.e, en petit groupe ou à très nombreux.ses, les actes de solidarité envers les détenu.es aux alentours des prisons mettent du baume au coeur et participent à déjouer l'isolement et l'éloignement des personnes incarcérées !

Liberté pour tou.tes !

* un récit est disponible sur ce site : <https://montrealcontrelprisons.wordpress.com>



Réveillon bouillant à la prison de Valence, 1er janvier 2019

MOTS MÊLÉS

Rayer dans la grille tous les mots présents dans la liste. Ils peuvent se lire de manière horizontale, verticale ou en diagonale, et dans les deux sens. À la fin, on découvre le message caché en lisant dans l'ordre les lettres qui n'ont pas été rayées.

- AGITATION
- AUXI.
- BLOCAGE
- CABAS
- CANTINER
- CAVALE
- C.J.
- COLIS
- CONDI.
- CRI.
- ERIS.
- ÉVASION
- FEUX
- GEPSA
- GRÈVE

N	T	C	O	N	D	I	V	A	F	A	M
U	I	A	B	L	O	C	A	G	E	I	T
I	S	T	D	N	E	I	L	I	U	T	I
T	S	A	U	N	G	V	S	T	X	A	O
R	E	M	B	M	A	E	S	A	L	U	T
E	L	A	V	A	C	M	E	T	V	L	A
B	E	T	A	L	C	M	T	I	S	E	A
E	T	O	S	P	A	R	L	O	I	R	E
L	T	N	P	B	S	E	O	N	L	I	R
L	R	E	E	E	L	P	V	L	O	S	B
E	E	T	G	R	E	V	E	E	C	S	I
C	A	N	T	I	N	E	R	C	R	I	L

- LETTRE
- LIBRE
- LIEN
- M.A.F.
- MANDAT
- MATON
- MUTIN
- NUIT
- ONET
- PARLOIR
- PERM.
- REBELLE
- RÉVOLTE
- SACCAGE
- SALUT
- TAULE
- TÉLÉS
- TOIT

LUTTES DES RETENUES et PARLOIRS SAUVAGES

Ça chauffe dans les centres de rétention administrative depuis le début de l'année 2019. Des grèves de la faim ont éclaté dans les centres de Vincennes et du Mesnil Amelot en région parisienne, et à Oissel près de Rouen. Elles ont été accompagnées d'autres actes de résistance, comme à Vincennes où des retenus ont occupé les couloirs la nuit pour empêcher les expulsions. Au CRA de Rennes, des émeutes ont eu lieu. Au Mesnil-Amelot, un incendie signe la détermination des prisonnier.e-s à en finir avec ce lieu d'enfermement. Des communiqués ont pu sortir de l'intérieur qui dénonçaient les conditions d'enfermement, exigeaient la liberté pour tou-te-s et l'arrêt des déportations.

Des liens forts entre dedans et dehors permettent non seulement que ces paroles circulent, mais également qu'une solidarité concrète se mette en place à l'extérieur, à travers notamment des parloirs sauvages qui ont lieu régulièrement à proximité de Vincennes et du Mesnil. On peut trouver les communiqués et autres comptes rendus de manif, et plus généralement se tenir au courant de la lutte en cours sur le site <https://abaslescra.noblogs.org>.

Rendez-vous le 3 mars à 14h à Gare du Nord pour une manifestation en solidarité avec la révolte des sans papiers !

Brûlons les frontières et les prisons !



Journal de lutte contre les barreaux !

La prison sert à punir toutes les personnes qui ne respectent pas les règles imposées par ceux qui les gouvernent. En les enfermant l'État conserve son autorité sur elles et toutes les autres à l'aide de ses flics, ses juges, ses procureurs et ses matons. Une lutte anti-carcérale, celle à laquelle ce journal cherche à contribuer, vise à détruire tout ce système autoritaire et punitif, qu'il prenne finalement la forme d'une cellule, d'un bracelet électronique ou d'un TIG*.

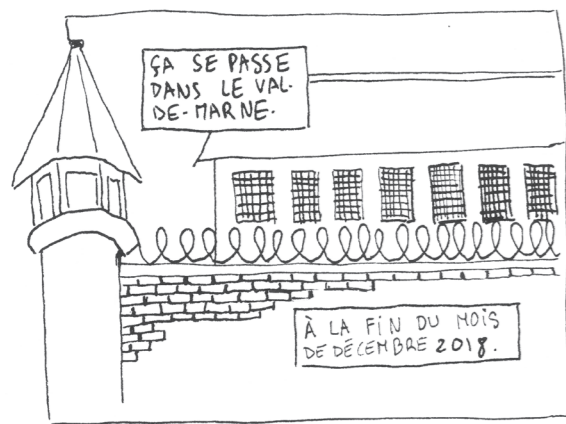
Construire des prisons, ce que l'État entreprend de nouveau un peu partout en France actuellement, n'est qu'un moyen parmi d'autres pour maintenir son contrôle sur nos vies. L'enfermement, matérialisé ici par des murs et des barbelés, prend ailleurs la forme de dispositifs de surveillance toujours plus précis et étendus. Dans les rues des villes, le nombre de caméras ne cesse d'augmenter tandis que la reconnaissance faciale s'invite désormais à l'entrée des écoles. En effet, à Nice et Marseille, deux lycées s'apprentent à tester cette technologie, fournie par l'entreprise Cisco, pour « éviter les intrusions » et « sécuriser les accès aux lieux ».

YOYO, c'est une initiative parmi d'autres pour tenter d'enrayer le fonctionnement de la société carcérale, en donnant un aperçu des résistances collectives et individuelles à l'intérieur des prisons mais aussi des solidarités qui prennent forme à l'extérieur. C'est un petit journal contre toutes les prisons, avec ou sans barreaux, que ce soit les centres de rétention administrative (CRA) où l'on enferme les étrangèr.es, ou celles qui se cachent derrière un discours médical, comme les hôpitaux psy.

Déjà 2019, l'année a filé mais le réveillon s'est déroulé en beauté, et pas seulement sur les Champs-Élysées. Dans ce numéro tant attendu, vous trouverez également des nouvelles du rassemblement du 12 janvier contre toutes les taules à l'occasion de la réouverture de la Santé. Mais aussi des infos à propos du contrôle à la frontière franco-italienne ainsi que des luttes qui se déroulent actuellement dans les CRA et les soutiens qu'elles trouvent. Déjà qu'on était content.e.s d'apprendre l'évasion d'un détenu de la maison d'arrêt de Fresnes, en plus ça se bouge dans plein de villes contre l'enfermement, alors bonne lecture et à bientôt !

* travail d'intérêt général (voir yoyo n°3 disponible sur le site paris-luttes.info)

Cavale à bout de bras...



BON, APPAREMMENT, C'ÉTAIT PLUTÔT UN DRAP ET DES MORCEAUX DE BOIS.



PAN ARRÊTE TOI!



PAN PAN



DIMANCHE 30 DÉCEMBRE DERNIER, UN DÉTENU S'EST ÉVADÉ DE LA PRISON DE FRESNES. POTENTIELLEMENT LIBÉRABLE EN 2026, CE N'EST PAS SA PREMIÈRE ÉVASION. À CE JOUR IL N'A TOUJOURS PAS ÉTÉ RETROUVÉ. COURAGE À LUI!



ET VIVE LA BELLE!!

JANVIER 2019

« À LA SANTÉ DES PRISONNIÈ-RE-S, POUR UN MONDE SANS TAULE »

Un rassemblement a eu lieu le samedi 12 janvier dans l'après-midi contre la réouverture de la prison de la Santé, place de l'île de Sein à Paris.

Une prison qui avait fermé en partie en 2015 pour être rénovée, ne laissant enfermés dedans que les détenus en semi-liberté (voir yoyo n°0). Elle a réouvert le 7 janvier, où une petite centaine de détenus y ont été transférés depuis d'autres prisons de l'île-de-france. Jusqu'en avril environ 25 détenus vont être transférés par semaine, sans compter les personnes nouvellement placées en détention.

La réouverture de la Santé a été intégrée au récent plan d'annonce de constructions de nouvelles prisons. Se targuant de la réhabilitation d'un monument historique, présenté comme une nouvelle prison modèle, avec encellulement individuel (et puis bah non en fait, la prison a déjà été équipée en lits doubles pour prévenir la surpopulation prévue), avec téléphone en cellule mais aussi brouillage d'ondes des téléphones portables...

Quelque soit le standing annoncé, une prison reste une

prison et ces nouvelles constructions et rénovations permettent à l'État de resserrer un peu plus le contrôle entre les murs et d'augmenter les incarcérations. Un rassemblement était donc l'occasion de dire ce que l'on pense des taules et de ceux qui les construisent, d'exprimer notre solidarité à ceux qui y sont enfermé-e-s et de s'opposer à tous les enfermements. Ceci à travers des prises de parole et des affiches à propos de la prison de la Santé et de la réforme pénitentiaire. Trop loin pour se faire entendre de l'intérieur, une centaine de personnes est partie en cortège avec à sa tête une banderole qui disait « À la santé des prisonnier-ère-s, pour un monde sans taule ». La petite manif a pu se faire entendre et voir au pied de la prison en criant des slogans : « Pierre par pierre, et mur par mur, nous détruisons toutes les prisons », « Les prisons en feu, les matons au milieu », « À bas l'État, les flics et les prisons », « Liberté ». Sans parvenir à faire le tour de la prison, certain-e-s échangeront quand même avec des détenus.

N'attendons pas que d'autres prisons soient construites ou rénovées pour continuer à dire ce que l'on pense de ce monde de barreaux !

CHRONIQUE D'UNE FRONTIÈRE

Il n'y a plus de personnes migrantes qui tentent le passage à la frontière franco-italienne. C'est ce que l'on a pu entendre sur une radio mainstream mi-janvier. Ah bon ? Pourtant, en vallée de la Roya, il y a toujours des postes de contrôle sur les routes. Il existe notamment un insolite « commissariat-bus » planté à 1 km de la frontière côté français. Des contrôles au faciès dans les trains ont également toujours lieu, ainsi que des arrestations. Ce, en vertu d'un accord conclu entre la France et l'Italie à Chambéry en 1997, relatif à la coopération transfrontalière en matière policière et douanière. Cet accord stipule que les deux pays doivent notamment procéder à l'échange d'informations, à l'expulsion des personnes en situation irrégulière et à la coordination de mesures conjointes de surveillance dans les zones frontalières respectives. Deux bureaux de coordination existent. L'un à Vintimille en Italie, l'autre à Modane en France. Les espaces frontaliers concernés par l'accord de Chambéry sont plutôt larges. Il s'agit de tous les territoires situés dans les départements des Alpes-Maritimes, Alpes-de-Haute-Provence, Hautes-

Alpes, Savoie et Haute-Savoie, ainsi que ceux situés dans les provinces d'Aoste, Cuneo, Imperia et Turin. À Vintimille, les personnes migrantes arrêtées sont ensuite enfermées dans des containers. Ce traitement peut durer une nuit afin de les démotiver de tenter le passage en France. Parfois, l'enfermement se prolonge et se poursuit par leur déportation vers les hot spots* du sud de l'Italie. À Vintimille encore, la Croix Rouge fait toujours son sale boulot de collabo. L'« entreprise-sociale » y gère un centre dans lequel l'hébergement des personnes est toujours conditionné au contrôle : prise d'empreintes et gestion administrative des dossiers de demande d'asile sont de mise.

* Camps aux frontières européennes où sont enfermées les personnes migrantes. Mis en place en 2015, il en existe 5 en Grèce et 4 en Italie. Ils ont été créés pour trier les « demandeur.se.s d'asile » des « migrant.e.s économiques » et prendre leurs empreintes digitales. Depuis l'accord signé entre la France et la Turquie en 2016, ceux de Grèce servent surtout à enfermer les personnes avant de les expulser vers la Turquie.